

catalogue de Statistique Canada) comme étant la rémunération totale versée aux salariés demeurant au Canada. Par définition, cela comprend les Canadiens travaillant à l'étranger pour l'administration fédérale. Ne sont pas compris les gains des travailleurs indépendants comme les professionnels, les propriétaires d'entreprises individuelles et les cultivateurs. La solde et les indemnités militaires répondent à la définition de revenu du travail, mais ils sont également exclus car ils constituent un poste distinct dans les comptes nationaux.

Les salaires et traitements comprennent les jetons de présence des administrateurs, les primes, les commissions, les gratifications, le revenu en nature, les allocations imposables et les rappels de salaire. Les estimations des salaires et traitements sont fondées sur des chiffres bruts, avant déduction de l'impôt sur le revenu, des cotisations d'assurance-chômage et des cotisations à des caisses de retraite. La rémunération accumulée avec le temps, comme les rappels de salaire, est prise en compte durant le mois et l'année au cours desquels elle est versée.

Le revenu supplémentaire du travail (paiements faits par l'employeur pour l'avantage future de ses salariés) comprend les cotisations des employeurs aux caisses de retraite et aux régimes de prévoyance des salariés, aux caisses de réparation des accidents du travail et à l'assurance-chômage.

L'enquête sur les coûts de main-d'œuvre fournit des données sur la composition de la rémunération totale des salariés et mesure l'ampleur des avantages sociaux. Les employeurs, les salariés, les syndicats et les gouvernements sont de plus en plus conscients de l'importance grandissante des avantages sociaux. En règle générale, ceux-ci comprennent une grande variété de coûts directs et indirects pour des éléments non salariaux assumés par les employeurs pour le bénéfice de leurs employés. L'enquête sur les coûts de main-d'œuvre se limite aux dépenses des employeurs qui comprennent la rémunération des travailleurs (salaires et traitements, paiements comptants additionnels comme les indemnités de cessation d'emploi) et les coûts représentés par les cotisations aux régimes obligatoires et facultatifs de sécurité sociale.

Depuis 1967, les enquêtes annuelles sur les coûts de main-d'œuvre portaient sur une ou plusieurs divisions d'activité économique importante. A compter de 1976, on a décidé d'englober toutes les activités économiques. Le nouvel échantillon comporte 7,600 unités déclarantes ayant 20 employés ou plus et qui représentent toutes les branches de l'économie sauf l'agriculture, la pêche et le piégeage, mais y compris l'administration publique aux niveaux fédéral, provincial et local.

Les données recueillies pour 1976 révèlent que la rémunération totale s'élevait en moyenne à \$14,383 pour chaque salarié; \$13,221 représentaient les salaires et traitements et autres paiements directs, et le reste, soit \$1,162, les cotisations des employeurs aux régimes de sécurité sociale à l'intention des travailleurs. Ces chiffres représentent les coûts à la charge des employeurs et non les prestations reçues par les salariés.

Salaires, traitements et conditions de travail

7.5.3

La statistique des taux de salaire et de traitement par branche d'activité, par localité et pour l'ensemble du Canada, ainsi que de la durée de la semaine normale de travail, est établie par Travail Canada et publiée dans une série annuelle de bulletins distincts pour un certain nombre de localités et dans un autre bulletin couvrant l'ensemble du Canada. Ces publications ont pour titre général *Taux de salaires, traitements et heures de travail*. Les chiffres sont fondés sur une enquête annuelle qui vise environ 30,000 établissements dans presque toutes les branches d'activité importantes et ils portent sur la dernière période normale de paie antérieure au 1^{er} octobre. Les taux de salaire et de traitement moyens, l'effectif, les 1^{er} et 9^e déciles, les 1^{er} et 3^e quartiles et les valeurs médianes sont indiqués pour une centaine d'emplois dans les bureaux et les services, le travail d'entretien, de journalier et 700 occupations particulières. Les concepts et méthodes employés pour produire ces statistiques sont expliqués dans les bulletins.

Le tableau 7.29 donne la moyenne des salaires et traitements au 1^{er} octobre 1977 et 1978. Les taux de salaire horaires et hebdomadaires sont indiqués pour 19 professions;